

COMITÉ SYNDICAL
04 février 2020 à 20h00 – 50500 LES VEYS
commune de CARENTAN LES MARAIS

Relevé de décisions

Extrait de délibération

CS 2020/31 Finances locales – Décisions budgétaires : Accompagner les habitants vers la transition énergétique et sensibiliser les acteurs locaux aux énergies renouvelables (P240301B_20_TRANSITION_NRJ)

Affiché le 05 MARS 2020

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 4 février 2020 à 20 h 00 à Les Vays sur convocation de ses membres en date du 16 janvier 2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE (pouvoirs de Hubert LEFEVRE et Robert RETOUT), Florence MAZIER (pouvoir de Hubert **DEJEAN DE LA BATIE**)

Pour les conseillers départementaux

Françoise LEROSIGNOL (pouvoir de Nicole **GODARD**), Jean MORIN (pouvoir de Marc **LEFEVRE**), Patrick THOMINES (pouvoir de Maryse **LE GOFF**),

Pour les Communautés de Communes

Michel FAUVEL (pouvoir de Jacky **MAILLARD**), René HARDY (pouvoir de Michel **COUILLARD**), Anne HEBERT-PIQUART (pouvoir de Laurent **PIEN**)

Pour les communes

Stéphane **BARRAULT** (La Meauffe), Jean-Marc **JOLY** (Hémevez – pouvoir de Didier **CORNIERE**), Mickaël **LALANDE** (Montmartin en Graignes), Jocelyne **LEVAVASSEUR** (Fresville – pouvoir de Hubert **MOUCHEL**), Marinette **MIGAULT** (Rauville la Place), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle), Gérard **TAPIN** (Marchésieux – pouvoir de Laure **LEDANOIS**), Didier **REMON** (Beuzeville la Bastille), Alexandra **UHLMANN** (Le Mesnil Véron), Jean-Michel **GREEN** (Vouilly – pouvoir de Michel **MAUDUIT**) Erick **JEANNE** (Trévières), Michel **MARIETTE** ((Rubercy)

avec voix consultative

Pour les membres associés

Thierry **RENAUD** (SCOT Centre Manche), Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche).

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Caroline **AMIEL**, Jean-Manuel **COUSIN**, Hubert **DEJEAN DE LA BATIE**, Hubert **LEFEVRE**, Robert **RETOUT**, Nathalie **THIERRY**.

Pour les conseils départementaux

Christèle **CASTELEIN**, Jacques **COQUELIN**, Gabriel **DAUBE**, Nicole **GODARD** Marc **LEFEVRE**, Maryse **LE GOFF**. Patricia **GADY-DUQUESNE**,

Pour les Communautés de Communes

Pierre **AUBRIL**, Michel **COUILLARD**, Michel **DAVY DE VIRVILLE**, Jacky **MAILLARD**, Laurent **PIEN**

Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20200306- DELIB_CS2020_31-DE Date de télétransmission : 06/03/2020 Date de réception préfecture : 06/03/2020
--

Pour les communes

André **CARPENTIER** (Millières), Didier **CORNIERE** (Sainte-Mère-Eglise), Daniel **ENault** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan les Marais), Laurent **HUET** (Vaudrimesnil), Laure **LEDANOIS** (Pirou), Henri **LEMOIGNE** (Créances), Géraldine **MAUDUIT** (Rémilly les Marais), Hubert **MOUCHEL** (Lestre), Michel **MAUDUIT** (Isigny sur Mer)

Pour les membres associés

CAUE du Calvados, Jean-Yves **HEURTIN** (Président Chambre d'Agriculture du Calvados), Sylvain **LEREDDE**, Syndicat Mixte de la Vire

Étaient également présents (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Audrey **GAUDRON**, Guillaume **HÉDOUIN**, Joëlle **RIMBERT**, Fabienne **COLLINEAU**, Jean-Baptiste **WETTON**, Marie **DEVILLE**, Denis **LETAN**, François **STREIFF**, Vanessa **LEPASQUIER**

soit un quorum de 33 membres présents sur 58

Nombre de votants 20 présents + 13 pouvoirs soit 33 votants.

CS 2020/31 Finances locales – Décisions budgétaires : Accompagner les habitants vers la transition énergétique et sensibiliser les acteurs locaux aux énergies renouvelables (P240301B_20_TRANSITION_NRJ)

Mener des actions de sensibilisation auprès de tous les acteurs du territoire

Dépenses		Recettes	
6228	2000,00 €	7472 RÉGION	2 000,00 €
Montant prévisionnel opération			2 000,00 €

Différentes actions de sensibilisation à la transition énergétique seront initiées en faveur des habitants, des élus, des agriculteurs.

Création et animation d'une mission et d'un fonds « Transitions »

En complément des conventions TEPCV signées en 2017 et dont les programmes d'action ont été mis en oeuvre en 2017, 2018 et 2019, le Parc était éligible à un dispositif spécifique TEPCV lié à une bonification des CEE collectés sur les factures de travaux réalisés par les collectivités. En 2018 et 2019, le Parc a procédé à la collecte de 400 000 Gwh cumac de CEE émis par les 34 collectivités réalisant des travaux de rénovation de bâtiment ou d'éclairage public, figurant dans la liste votée au Comité Syndical du 9/11/2017. Ces collectivités ont reçu une prime du Parc, telle que la collectivité bénéficie d'un financement de 77 % du montant HT des travaux éligibles au CEE. Le montant cumulé des primes versées aux communes représente 900 000 €. Le reste du produit de la vente de ces CEE est affecté à un fonds dédié comme l'exigeait l'arrêté ministériel du 13 Février 2017 qui définissait les modalités de mise en oeuvre du dispositif CEE TEPCV.

Ce fonds sera mis à contribution pour définir un programme d'action "Transitions" pour le Parc, pour la période 2020/2022. Diverses actions sont déjà pressenties : soutien au dispositif de lutte contre la précarité énergétique Enerterre, aide aux particuliers pour la construction de maisons en terre en lien avec le projet européen Cobbaage, réflexion en faveur du dispositif d'aide à la rénovation de logements vacants dans les centre-bourgs, appel à projet concernant les communes en vue d'aider financièrement des projets de transition innovants, poursuite des réflexions et sensibilisation des habitants aux conséquences du changement climatique et de l'érosion littorale...

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20200306-
DELIB_CS2020_31-DE
Date de télétransmission : 06/03/2020
Date de réception préfecture : 06/03/2020

Animer une politique en faveur de la plantation de haies bocagères

Dépenses		Recettes	
60632	1 000,00 €	BUDGET GÉNÉRAL	11 000,00 €
6068	5 000,00 €		
6574	5 000,00 €		
Montant prévisionnel opération			11 000,00 €

La mission du technicien "bocage", recruté en septembre 2019 avec les financements du Conseil départemental de la Manche, des Communautés de communes Côte Ouest Centre Manche et Baie du Cotentin et du programme Leader, va consister à animer des campagnes de plantations de haies bocagères (création, rénovation) et à sensibiliser les élus aux enjeux de la valorisation du bocage.

Les plantations seront financées par des aides versées aux agriculteurs par le Conseil départemental de la Manche. Un fonds provenant de l'Association Française d'Agroforesterie (AFAC) obtenu par le Parc suite à un appel à projet, complètera ces aides. Des plantations non éligibles aux aides départementales seront financées, du matériel de démonstration de taille et d'entretien sera acquis et des plants d'essences à expérimenter au regard du changement climatique seront achetés et disséminés dans les plantations.

Structurer la filière bois énergie

Le Parc poursuit sa mission d'assistance à des projets d'installation de chaudières bois : étude pour la création d'un réseau de chaleur à Lessay, extension du réseau de chaleur bois énergie de Marchésieux, accompagnement de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche pour une étude de potentiel de réseaux de chaleur dans les communes. Le Parc relaiera la nouvelle politique du département du Calvados auprès des collectivités du secteur du Bessin, notamment sur la question des chaudières bois énergie.

Par ailleurs, un suivi technique du STEVE (Service Territorial d'Entretien et de Valorisation de l'Environnement) est assuré : aide à la définition des objectifs stratégiques, appui technique à l'organisation des missions d'entretien d'espaces naturels sensibles, à l'approvisionnement de la filière bois énergie et à la mise en oeuvre d'une filière de valorisation des produits connexes issus du déchetage.

Impulser des projets participatifs notamment sur les ENR

Outre le bois énergie, à très forte plus-value pour le territoire, le Parc promeut activement le développement d'autres énergies renouvelables : l'éolien, malgré le très faible nombre de zones valorisables, la méthanisation pour les projets cohérents d'un point de vue énergétique et environnemental et le solaire photovoltaïque. L'objectif est aussi de développer un projet citoyen qui impliquera les habitants dans son développement et dans son financement.

Délibération : Le Comité Syndical donne son accord et autorise le Président à signer les documents afférents.

Pour extrait certifié conforme,

Transmis en Préfecture le 05 MARS 2020

Le Président du Parc,

Tél. 02 33 71 61

Jean MORIN

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20200306-
DELIB_CS2020_31-DE
Date de télétransmission : 06/03/2020
Date de réception préfecture : 06/03/2020